

La QPC ou l'introduction d'un nouveau gène dans le procès et l'architecture juridictionnelle française

Lundi 17 juin 2013

9h30 – 17H30

Salle Guy Debeyre

Université Lille 2

1, place Déliot - Lille



**Manifestation réalisée avec le soutien de
la Mission de recherche Droit et Justice et l'ordres avocats de Lille**

Programme

9h30 – 13h – L'impact de la QPC sur le procès : une réarticulation du procès et de ses acteurs

Présidence : Massimo LUCIANI, Professeur de droit public à l'Université Sapienza de Rome

Mot d'accueil par **Xavier VANDENDRIESSCHE**, Président de l'Université de Lille 2, Professeur de Droit public

Discours d'ouverture par **Hélène FONTAINE**, Bâtonnier du barreau de Lille.

Présentation générale du programme et de la journée, **Emmanuel CARTIER**, Professeur de droit public, directeur de l'ERDP et **Gaël CHANTEPIE**, Professeur de droit privé, codirecteur du CRDP

Une redéfinition dynamique des rapports entre les acteurs du procès ordinaire

Une double acculturation

Emmanuel CARTIER, Professeur de droit public, Université Lille 2 : *Le prisme processuel*

Les enseignements du terrain : visions stratégiques et régulatrice du procès constitutionnel

Manuel GROS et **Bertrand WARUSFEL**, Professeurs de droit public, Université Lille 2 : *La clientèle du procès constitutionnel*

Raymond LEOST, Chargé de cours à l'Université de Brest, Secrétaire national de France Nature Environnement : *La spécificité des normes environnementales et de sa clientèle*

Corinne ROBACZEWSKI, MCF en droit privé, Université d'Artois : *La spécificité du parquet en tant qu'acteur du procès constitutionnel*

Christophe MONDOU, MCF HDR en droit public, Université Lille 2 : *Les collectivités territoriales porteuses de QPC*

Discutants :

Jean BERKANI, Avocat général à la Cour de cassation (chambre criminelle)

Rémi PAOLINI, Maître des requêtes au Conseil d'État, Professeur associé à Lille 2

Jean-Pierre GRIDEL, Conseiller à la Cour de cassation, Professeur des Universités

Nicolas MAZIAU, Conseiller référendaire à la Cour de cassation, Professeur des Universités

François BERNARD, Directeur du service juridique du Conseil général du Nord

Thierry-Xavier GIRARDOT, Directeur, adjoint au SGG

Xavier POTTIER, Conseiller des TA et CAA, chargé de mission auprès du SGG pour la QPC

Une reconfiguration novatrice du procès autour du contrôle de constitutionnalité

L'avantage comparé relatif d'une procédure hybride

Édouard DUBOUT, Professeur de droit public, Université Paris XII : *Quelle efficacité structurelle du procès constitutionnel ?*

L'argument conventionnel dans le procès constitutionnel

Marc GUILLAUME, Secrétaire général du Conseil constitutionnel : *Les interactions entre conventionnalité et constitutionnalité*

Arnaud JAUREGUIBERRY, Doctorant en droit public, Université Paris II : *La place et le rôle du Conseil constitutionnel dans le concert juridictionnel européen*

Discutants :

Jean BERKANI, Avocat général à la Cour de cassation (chambre criminelle)

Rémi PAOLINI, Maître des requêtes au Conseil d'État, Professeur associé à Lille 2

Jean-Pierre GRIDEL, Conseiller à la Cour de cassation, Professeur des Universités

Nicolas MAZIAU, Conseiller référendaire à la Cour de cassation, Professeur des Universités

Thierry-Xavier GIRARDOT, Directeur, adjoint au SGG

Xavier POTTIER, Conseiller des TA et CAA, chargé de mission auprès du SGG pour la QPC



14h – 17h30– L'impact de la QPC sur l'architecture juridictionnelle : une mutation du dualisme juridictionnel au sein d'une structure ternaire

Présidence : Marc VERDUSSEN, Professeur de droit public à l'Université de Louvain [UCL]

Un réagencement dynamique des rapports entre juridictions

La reconfiguration des offices dans une structure à droit constant

Bertrand WARUSFEL, Professeur de droit public, Université Lille 2 : *Un réagencement dynamique des rapports entre les juridictions ordinaires*

Anne JENNEQUIN, MCF en droit public, Université d'Artois et **Geoffroy HILGER**, Doctorant en droit pénal, Université Lille 2 : *La fonction renouvelée de l'interprétation conforme*

Discutants :

Jean BERKANI, Avocat général à la Cour de cassation (chambre criminelle)

Rémi PAOLINI, Maître des requêtes au Conseil d'État, Professeur associé à Lille 2

Jean-Pierre GRIDEL, Conseiller à la Cour de cassation, Professeur des Universités

Nicolas MAZIAU, Conseiller référendaire à la Cour de cassation, Professeur des Universités

Marc GUILLAUME, Secrétaire général du Conseil constitutionnel

Jean-Luc RAYNAUD, Conseiller à la chambre sociale de la CA de Douai

Jacques LEPEERS, Vice président du TA de Lille, Professeur associé à l'Université Lille 2

Pierre NIHOUL, Juge à la Cour constitutionnelle belge, Professeur à la Faculté de droit de l'UCL

L'incidence de la QPC sur le dualisme juridictionnel : le paradigme évolutionniste de l'office juridictionnel

Convergences et divergences des offices juridictionnels : l'hypothèse de la convergence évolutive

Pauline TURK, MCF HDR en droit public, Université Lille 2 et **Valérie DURAND**, MCF en droit privé, Université du Littoral : *Analyse comparée des deux ordres juridictionnels*

Gaël CHANTEPIE, Professeur de droit privé, et **Audrey DARSONVILLE**, Professeur de droit privé, Université Lille 2 : *L'incidence de la spécificité des contentieux : l'analyse de deux chambres de la Cour de cassation*

Marina BENIGNI, Doctorante en droit public, Université Lille 2 et **Emilien QUINART**, Doctorant en droit public, Université Lille 2 : *La décision QPC, facteur de convergence dans le procès conventionnel en aval du mécanisme ?*

Emmanuel CARTIER, Professeur de droit public, Université Lille 2 : *La place de l'oralité dans le procès constitutionnel : un facteur de convergence ?*

Discutants :

Jean BERKANI, Avocat général à la Cour de cassation (chambre criminelle)

Rémi PAOLINI, Maître des requêtes au Conseil d'État, Professeur associé à Lille 2

Jean-Pierre GRIDEL, Conseiller à la Cour de cassation, Professeur des Universités

Nicolas MAZIAU, Conseiller référendaire à la Cour de cassation, Professeur des Universités

Marc GUILLAUME, Secrétaire général du Conseil constitutionnel

Pierre NIHOUL, Conseiller à la Cour constitutionnelle belge, Professeur à la Faculté de Droit de l'UCL

Synthèse de la journée

Bernard STIRN, Président de la section du contentieux du Conseil d'État



Renseignements et inscription (obligatoire) auprès de :

Mme Agnès PAKOSZ

agnes.pakosz@univ-lille2.fr

Université Lille 2 Droit et Santé

Centre Droits et Perspectives du Droit (EA n° 4487)

Equipe de Recherches en Droit Public (ERDP)

1, Place Déliot

59024 - Lille Cedex - France

Tél. : +33 (0)3.20.90.75.62

Fax. : +33 (0)3.20.90.75.86

<http://www.univ-lille2.fr>

Montant des droits d'inscription : 30 €*

- Universitaires et chercheurs : gratuit
- Étudiants : gratuit (sur présentation de la carte d'étudiant en cours de validité)
- Intervenants et invités : gratuit

Déjeuner (optionnel) : 30 €*

- Intervenants et invités : gratuit

(*) à régler par chèque ou virement à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'Université Lille 2

Pour se rendre sur le Campus Moulins (Lille 2) :

1 place Déliot – Lille

En métro :

Métro Ligne 2 direction Saint Philibert -

Arrêt "Porte de Douai"

En voiture:

- depuis Paris, Bruxelles ou Gand, suivre Dunkerque (A 25), sortie n°2 ("Lille-moulins"), puis fléchage "Faculté de droit" :
- depuis Londres, Calais ou Dunkerque, suivre Paris (A 1), sortie n°3 ("Lille-Wazemmes") puis fléchage "Ronchin" et ensuite "Faculté de droit".

